

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

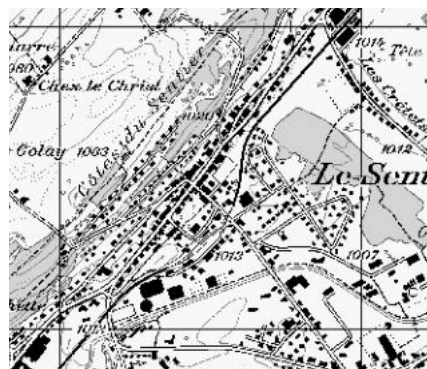


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village-rue d'une longueur exceptionnelle, haut-lieu de l'horlogerie de prestige. Noyau étiré avec église néogothique relié à plusieurs cellules agricoles par des rangées de villas et de grandes usines.



Carte Siegfried 1894



Carte nationale 2005

Village urbanisé



XX	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1 La cure, 1777



2 Grande-Rue



3



4



5 L'Hôtel de Ville, 1958

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



6



7 Jolimont



8



9 Rue de la Gare



10



11 Pâté de maisons entre l'ancien et l'actuel tracé de la Grande-Rue



12



13



14 Résidences et villas le long de la Grande-Rue vers le nord

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



15 Jaeger-LeCoultre, dès 1866



16



17 La Golisse



18



19 Les Crêtets



20



21 Ancienne fabrique d'horlogerie, centre culturel, 1919



22



23

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



24 Usine horlogère, dès 1924



25



26 Chez-le-Maître



27



28



29 Ecole technique, 1908



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012

Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-29



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Partie de village-rue constituant l'agglomération historique du Sentier, centre administratif et commercial de la commune, alignements de bâtiments à caractère urbain et d'anc. fermes de deux à trois niveaux, 19 ^e -20 ^e s.	AB	×	/	×	A			1-6, 11, 20, 21
EI	1.0.1	Eglise néoromane, grande halle aux portails et arcs-boutants en pierre de taille, 1900-02, simplifiée en 1929-30				×	A			3, 20
	1.0.2	Tissu le plus anc. du noyau, bâtiments de deux niveaux gouttereaux sur rue, dont la cure de 1777						o		1, 11
	1.0.3	Hôtel de Ville, imposant bâtiment néoclassique de trois niveaux, 1958						o		2, 5
	1.0.4	Banque, bâtiment néoclassique de prestige, trois niveaux avec lucarne, 1 ^{er} q. 20 ^e s.						o		20
	1.0.5	Villa cubique de style néoclassique, trois niveaux, quatre côté plaine, actuelle église évangélique, 1894						o		11
P	2	Quartier de Jolimont, lotissements de villas de deux niveaux à flanc de coteau, orientées pignon sur la vallée et entourées de jardins, plan du quartier de 1946	AB	/	/	×	A			2
P	3	Suites de villas cossues de deux niveaux, toitures de formes diverses, plutôt sobres ou compliquées, entourées de grands jardins, et locatifs de trois niveaux, fin 19 ^e -1 ^{er} t. 20 ^e s.	B	/	×	×	B			12-14
	3.0.1	Résidence de style Chalet Suisse aux formes exubérantes, en léger décalage par rapport à l'alignement, 1928						o		
	3.0.2	Maisons individuelles perturbant l'alignement par leur position en contrebas, fin 20 ^e s.						o		14
	3.0.3	Anc. ferme tripartite de deux niveaux, vers 1862, et deux résidences somptueuses dominant le carrefour, l'une d'avant 1874 et l'autre de 1909						o		
P	4	Aire de la gare, tissu espacé et hétérogène, composée d'habitations, d'ateliers, d'usines horlogères et d'un grand magasin au centre, fin 19 ^e -1 ^{er} m. 20 ^e s.	C	/	×	×	C			6, 8-10
	4.0.1	Ligne de chemin de fer Le Brassus-Le Pont, inaugurée en 1899 (également 0.0.1, 6.0.1)						o		8
	4.0.2	Modeste gare de deux niveaux sous toit en bâtière, 1899/1900						o		
E	4.1	Buffet de la gare, 1874, habitations de trois niveaux marquant l'entrée au centre du site, déb. 20 ^e s.	AB	/	/	×	A			8, 9
P	5	Quartier résidentiel aisé à flanc de coteau, chalets et villas cossues, déb. 1 ^{er} -3 ^e q. 20 ^e s.	B	/	/	/	B			22
	5.0.1	Grandes maisons de trois étages alignées pignons sur rue, reliées par des garages, 1930-43						o		
	5.0.2	Collège des Cytises, bâtiment de trois niveaux sur terrasse, 1955						o		
P	6	La Golisse, alignement lâche d'anc. fermes et d'habitations, quartier mixte artisanal et résidentiel, 2 ^e m. 19 ^e s.-déb. 20 ^e s.	B	/	×	×	B			17, 18
	6.0.1	Ligne de chemin de fer Le Brassus-Le Pont, ouverte en 1899 (également 4.0.1, 0.0.1)						o		
	6.0.2	Habitation avec halte ferroviaire Le Solliat-La Golisse, déb. 20 ^e s.						o		

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	6.1	L'Arcadie, alignement régulier d'habitations de trois niveaux sous toits à demi-croupes, face au lac, entourées de jardins, dès 1 ^{er} q. 20 ^e s.	A	/	/	/	A			18
	6.1.1	Locatif de quatre niveaux, rén. dans l'esprit des années 1980, position en retrait de l'alignement						o		
P	7	Les Crêtets, quartier résidentiel aligné le long d'une rue rectiligne, surtout maisons individuelles de deux niveaux, 2 ^e m. 20 ^e s., locatifs plus anc.	B	/	/	/	B			19
	7.0.1	Deux immeubles de trois et quatre niveaux sous toits à croupes, années 1960						o		19
P	8	Chez-le-Maitre, noyau d'origine agricole, fermes et habitations gouttereaux sur rue, 19 ^e s., maisons individuelles, 2 ^e m. 20 ^e s.	B	X	/	/	B			26–28
	8.0.1	Immeubles de trois étages sur garages, années 1960						o		28
E	0.1	Usines Jaeger-LeCoultre en contrebas de la route cantonale, complexe varié autour de la fabrique de 1866–74, extensions de 1911/27/72/97, et vaste halle de 2008	C	/	/	X	C			15, 16
EI	0.1.1	Bâtiment principal de trois niveaux, 1866, avec grande annexe de cinq niveaux sous un toit à la Mansart, 1912				X	A			15
	0.1.2	Monument dédié aux fondateurs de l'usine et parking						o		
E	0.2	Usines horlogères Frédéric Piguet et usine de pare-chocs, complexe de grands bâtiments longeant la route de transit, dès 1924, agr. 20 ^e s.	C	/	/	/	C			24
	0.2.1	Long bâtiment principal des usines Piguet/Blancpain, 1924, agr. 1930/48/68/72						o		24
E	0.3	Alignement de maisons jumelles sous toits à deux versants, implantées de biais, entourées de jardins, fin années 1950	A	/	X	/	A			25, 26
EE	I	Vaste plaine de l'Orbe, parcourue par la rivière, partiellement boisée et encore assez épargnée par les constructions, prés ondulants dans la partie méridionale	a			X	a			14, 16, 23, 29
	0.0.1	Ligne de chemin de fer Le Brassus–Le Pont (également 4.0.1, 6.0.1)						o		14, 16
	0.0.2	Les méandres de l'Orbe traversant la plaine, peu de relations visuelles avec le site						o		
	0.0.3	Anc. moulin et scierie, petit groupement à caractère rural, 1 ^{re} m. 19 ^e s.						o		
	0.0.4	Double ferme concentrée de deux niveaux sur un monticule, 18 ^e s., rén.						o		
	0.0.5	Transformations et rénovations ayant altéré les arrières du bâti de la rue centrale, grande aire de stationnement, fin 20 ^e s.						o		
	0.0.6	Supermarché d'un niveau, couvert de toits pyramidaux, années 1970, grand parking vers l'aire de la gare						o		
	0.0.7	Grands parkings couvert et découvert de l'usine horlogère, obstruant le passage entre le bâti et les prés						o		16
	0.0.8	Anc. manufacture de rasoirs Jacques LeCoultre, long bâtiment de trois niveaux, 1890						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	II	Parc public et aire de jeux en contrebas du village-rue, contenu par quelques habitations, fin 19 ^e s.	a			×	a			
PE	III	Coteau ensoleillé de la Côte du Sentier, boisé dans sa partie supérieure, résidences individuelles, 2 ^e m. 20 ^e s.	ab			×	a			13,14
	0.0.9	Grande ferme dominant l'accès au noyau, datée 1667, reconstr. 1869						o		13
	0.0.10	Locatif de trois étages, dominant la route d'accès du haut de la colline, déb. 20 ^e s.						o		
PE	IV	Pied du coteau au-dessous du village-rue, couvert de terrains vagues et de terrains de sport	ab			×	a			21
EI	0.0.11	Anc. fabrique d'horlogerie ESSOR, long bâtiment de quatre étages, 1919, centre culturel depuis 1982				×	A			21
EE	V	Haut du coteau, extension résidentielle, formant l'arrière-plan du site, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			×	b			
EE	VI	Bord du lac vers Le Rocheray avec habitations individuelles, dès 2 ^e q. 20 ^e s., et cimetière	b			/	b			
EE	VII	Rives du lac de Joux couvertes de roselières et entourées de bois	a			/	a			17
PE	VIII	Quartier de villas individuelles entourées de jardins, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
EE	IX	Développements résidentiels et industriels de la plaine de l'Orbe, grands immeubles, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			×	b			23
	0.0.12	Deux tours-immeubles de neuf niveaux sous toits en papillon, façades bariolées très voyantes situées dans l'axe de la rue principale, 3 ^e q. 20 ^e s.						o		23
	0.0.13	Centre sportif, vastes halles et terrains attenants, haute visibilité, 1992, grand parking						o		
	0.0.14	Eglise Ste-Marie Madeleine et abri de protection civile, construction en béton sous énorme toit à deux versants, 1972						o		
	0.0.15	Village industriel, longs pavillons revêtus de bois sous toits à pans, de couleur rouge écarlate, déb. 21 ^e s.						o		
PE	X	Coteau de prés avec un centre scolaire à son pied, 2 ^e m. 20 ^e s., bande d'articulation importante entre les périmètres	a			×	a			29
EI	0.0.16	Anc. collège industriel, imposant bâtiment de trois niveaux avec frontispice, aujourd'hui centre scolaire, 1893				×	A			
	0.0.17	Ecole secondaire de la Vallée de Joux, annexes formant un vaste préau, m. 20 ^e s.						o		
EI	0.0.18	Ecole technique dans anc. école d'horlogerie, grande bâtisse Heimatstil sous énorme toit à la Mansart, 1907-08				×	A			29
	0.0.19	Complexe de l'hôpital, quatre niveaux sous toit plat, balcons parcourant toute la façade, ouvert en 1934						o		
	0.0.20	Habitation de deux niveaux aux fenêtres régulières, datée 1864, transf. en infirmerie en 1899						o		

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	XI	Passage vers la partie arrière de la Vallée et Le Solliat, services et habitations près de l'entrée au site	b			/	o			
	0.0.21	Chalets revêtus de bois, 2 ^e m. 20 ^e s., surplombant l'accès oriental du site						o		
	0.0.22	Chez-les-Golay, rangée d'origine agricole de deux niveaux avec ateliers, marquant le passage des fractions du Sentier et du Brassus, fin 18 ^e s.						o		
	0.0.23	Village de L'Orient (village urbanisé d'importance locale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral), noyau avec résidences et grande usine horlogère, 19 ^e -déb. 20 ^e s.						o		
	0.0.24	Le Solliat (hameau d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral)						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La commune du Chenit

Une zone d'estivage du nom de Chinit – toponyme dont l'origine est semble-t-il inconnue – fut attestée pour la première fois en 1489 au sud du lac de Joux. Le territoire attenant fut défriché, puis colonisé par les gens du Lieu lors de la seconde grande vague de colonisation de la Vallée, celle-ci correspondant à une période de prospérité qui faisait suite aux guerres de Bourgogne et à la conquête bernoise du Pays de Vaud. En 1543, les communes pourtant assez éloignées de Bursins et de Burtigny virent leurs pâturages de Pré Rodet situés sur la rive gauche du lac délimités. Au Chenit, la première habitation permanente fut signalée en 1547. La commune fit partie jusqu'en 1566 du bailliage d'Yverdon, sous la seigneurie des Clées, puis de celui de Romainmôtier, jusqu'en 1798. Gérée sous le régime bernois par deux conseils (respectivement de 12 et de 24 membres), la commune du Chenit, qui gagnait par ailleurs toujours plus en indépendance, fut séparée de celle du Lieu en 1646. Après la fin de l'Ancien Régime, Le Chenit fit partie de 1798 à 1803 du district de La Vallée du canton du Léman, qui devint avec l'acte de médiation le canton de Vaud. La commune, plus précisément la fraction du Sentier, y resta chef-lieu de district, jusqu'à son intégration dans le nouveau district du Jura-Nord vaudois.

Le nombre d'habitants de la commune du Chenit se développa rapidement sur le territoire, passant de 191 en 1590 à 370 en 1616, puis à 1733 en 1764. Suite aux débuts de l'industrialisation, ce nombre s'éleva à 2766 en 1850 et à 3235, dix ans plus tard seulement. Ce bond démographique est le reflet de l'essor lié au développement de l'horlogerie à cette époque. Suite à des rivalités et à des tensions survenues à l'intérieur de la commune, très étendue, le Grand Conseil vaudois décida de la diviser en trois fractions autonomes, celle du Sentier en 1900, celle de L'Orient en 1904 et celle du Brassus en 1908. Le village du Solliat et le hameau de Derrière-la-Côte étant organisés en association d'utilité publique, ils ne faisaient par conséquent pas partie des fractions de commune. La population continua de croître pour

atteindre 3796 personnes en 1900, puis 4604 en 1950, avant de connaître une véritable explosion et d'atteindre le pic de 5740 en 1968. Au début de 2011, la commune dans son entier comptait 4281 habitants.

Histoire du Sentier

Le Sentier est en fait une fraction qui depuis toujours représente la localité principale de la commune. Son nom apparaît entre 1611 et 1616 sous la forme de « Sendey ». Une des toutes premières maisons du site, construite en 1598, semble avoir été la ferme d'un dénommé Capt. Il est possible de la localiser car elle fut rachetée par la commune en 1646, qui la transforma tout d'abord en école. Réaffectée en Maison de Ville en 1719, le plan de Biaudet de 1808–1812 la situe à l'emplacement de l'actuel complexe communal, qui date, lui, de 1958. Un temple fut construit dans la localité du Sentier en 1612. Reconstitué une première fois en 1725, il le sera de nouveau en 1898 suite à un incendie. Il dépendit du diacre du Lieu jusqu'en 1704, date à laquelle Le Chenit fut érigé en paroisse, avant d'être doté d'une cure l'année suivante. Le Brassus s'en détacha dès 1837.

A l'origine essentiellement habité par des fermiers, Le Sentier a toujours été un village-rue, structure restée prépondérante jusqu'à nos jours. Sa forme a toujours été celle d'une suite assez lâche de fermes disposées de part et d'autre d'un sentier rectiligne devenu en 1780 la route de transit Le Pont–Le Brassus. Trois pôles de concentration semblent toutefois avoir existé dès le 18^e siècle : celui d'origine, à savoir le noyau rural entourant la maison Capt et un autre pôle rural situé à 200 mètres environ, au nord-est de l'actuelle Maison de Ville, comprenant une arête contiguë de cinq fermes tripartites – là où, aujourd'hui encore, l'ancien tracé de la route de transit se dissocie du nouveau. C'est entre ces deux cellules que se sont progressivement implantés les édifices publics entourant une place de village, avec l'église, la cure, la maison de paroisse du 18^e ou 19^e siècle et le collège de 1871. Le troisième pôle enfin correspond au groupement rural de La Golisse, à l'extrémité nord-est de la ligne droite que forme la route de transit. Le développement connu par la localité au 19^e siècle finira par relier ces trois entités d'origine.

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Une première implantation au lieu-dit Chez-le-Maître, situé au sud-ouest de la commune, sur la route menant du Sentier au Brassus, est attestée à la fin du 16^e siècle également – à peu près à la même époque que la ferme de Capt. Ce nom est probablement lié au séjour qu'y fit un maître d'école. Incendié en 1830, le site sera reconstruit sur son ancienne structure et son noyau restera essentiellement agricole jusqu'au milieu du 20^e siècle. Ce n'est qu'au cours du 20^e siècle, grâce aux constructions liées au développement industriel, qu'il sera relié aux noyaux ou pôles évoqués plus haut, notamment par les écoles et les fabriques qui se trouvent à l'est.

En 1712, un jeune homme du Sentier, qui était parti apprendre le métier de lapidaire au pays de Gex, revint pour implanter cette industrie dans la contrée. Celle-ci allait connaître son apogée dans les années 1770. L'établissement d'ateliers entraîna des modifications dans l'architecture des maisons, telles l'agrandissement des fenêtres, par exemple. Jusque dans la première moitié du 19^e siècle, l'industrie lapidaire apparut comme une nouvelle source de revenus, en plus du maigre produit de la culture céréalière, mais aussi de l'élevage et de la fromagerie, autant de spécialités qui dominèrent longtemps l'agriculture pratiquée par les habitants de la commune, avant que l'élevage du bétail ne prît une importance plus grande, à la fin du 19^e siècle. La présence de forges est attestée au Brassus dès 1555. Plusieurs verreries, dont la première fut fondée au Pré Rodet en 1557, le travail du bois dans les forêts du Grand-Risoux et le tannage complétaient l'éventail des activités de l'économie locale, auxquelles l'horlogerie et la dentellerie s'ajoutèrent dès le 18^e siècle. Aménagée en 1769, la route carrossable du col du Marchairuz vint faciliter l'accès à la partie sud de la Vallée depuis le plateau, tout comme l'ouverture du passage du Bois-d'Amont le fit en 1845 vers la France.

Le Sentier, village horloger

En 1740, Olivier Meylan, du hameau Chez-le-Maître, se rendit à Rolle pour apprendre la profession d'horloger. En 1756, il obtint pour la Vallée une maîtrise valable pour 20 ans. Au bout de ce délai, les ouvriers devinrent libres de former des élèves, ce qui fit jouer la concurrence dans la contrée. Au cours du 19^e siècle,

plusieurs maisons en partie disparues aujourd'hui se développèrent au Sentier. La première et la plus célèbre d'entre elles fut fondée par Antoine LeCoultré (1801–1881). Né à La Golisse, ce fils aîné de forgeron commença dans la manufacture de rasoirs de renommée où travaillait son père, devenu ouvrier spécialisé dans la petite métallurgie. Entre 1833 et 1849, il se mit à fabriquer des pignons pour les horlogers genevois et neuchâtelois, avant de se lancer en 1850 dans les ébauches. Sa vis micrométrique conçue en 1844 généralisa le recours au système métrique dans l'horlogerie suisse. Il devint ensuite le constructeur de mouvements très appréciés. Ouverte en 1840, sa première fabrique horlogère dut être agrandie à deux reprises, dès 1867 et une nouvelle fois en 1874. En 1888, la manufacture était recensée comme étant l'entreprise industrielle la plus importante de la région : elle occupait alors 480 ouvriers, dont la moitié dans ses locaux, ladite « Grande Maison ». A partir des années 1890, la société commença à livrer sa production aux entreprises de luxe les plus prestigieuses. Elle fournit ainsi des compte-tours à l'aviation française dès 1916, ceci grâce à son distributeur Jaeger, avec lequel elle s'associa en participation dès 1917, avant que les deux entreprises ne fusionnassent en 1937. A cette époque, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, les usines comptaient 700 ouvriers au Sentier, 1800 à Paris, 500 à Londres et 400 aux Etats-Unis. Aujourd'hui, l'entreprise principale du site porte toujours le nom de Jaeger-LeCoultré et compte plus de 1000 employés. En 2008 fut posée la première pierre d'une extension de 9000 m². L'entreprise est passée depuis cette date entre diverses mains, pour finalement rejoindre le groupe Richemont.

A cette entreprise d'importance majeure vinrent s'en ajouter d'autres, pour certaines toujours existantes, dont celle fondée par Frédéric Piguet en 1858, spécialisée dans les mouvements. Intégrée au groupe Swatch en 1992, elle réunissait toujours en 2007 l'ensemble de ses activités dans le bâtiment principal situé au Sentier, avant de fusionner avec Blancpain en 2010. Dans les locaux voisins, l'entreprise KIF, fabrique quant à elle des pare-chocs pour montres depuis 1944. Voulant lui aussi promouvoir ce qui est devenu au fil des ans une véritable tradition horlo-

gère, Gérald Genta fonda son entreprise en 1969. De même, Daniel Roth lança sa manufacture en 1989, dans une petite usine située à proximité de la gare du Sentier, dont lui avait fait don la commune du Chenit. Les deux marques, qui ont fusionné en 1998, appartiennent aujourd'hui au groupe Bulgari.

Le collège industriel, qui fut fondé en 1894 pour former la main-d'œuvre nécessaire au développement de cette industrie, devint plus tard l'école d'horlogerie du Sentier. C'est en tant qu'école secondaire qu'il accueille actuellement les élèves de toute la Vallée. Dans une grande bâtisse construite en 1908 au lieu-dit Chez-le-Maître, une école technique a formé depuis 1902 des générations d'horlogers et de micromécaniciens. Elle s'appelle depuis 2006 l'Ecole Technique de la Vallée de Joux.

Essors économique et démographique en conjonctures

Dès le milieu du 19^e siècle, l'accroissement du bâti rural sembla donc s'interrompre définitivement au Sentier pour être relayé par un développement lié à l'émergence des fonctions artisanale et industrielle. Au niveau de la construction, quatre nouveaux types de programmes apparurent : la fabrique, l'immeuble locatif, le lotissement de pavillons et la villa de maître. L'implantation de ces bâtiments neufs se fit soit dans les nouveaux quartiers qui se développèrent le long de la route centrale de transit, soit dans les intervalles laissés par la discontinuité du tissu rural. La mutation du village agricole en village urbanisé, qui, dans un premier temps du moins, ne se fit pas par substitution mais par juxtaposition, fut conditionnée par l'énorme croissance de la population. Le village du Sentier comptait 494 habitants en 1908, ceci en ne prenant en compte ni La Golisse ni d'autres parties de la commune.

Parue en plein essor économique et démographique, la première édition de la carte Siegfried de 1894 montrait Le Sentier sous la forme d'une agglomération encore toute rectiligne, s'étalant de manière éparpillée presque exclusivement le long de la Grande-Rue. Le noyau central, qui s'y révélait déjà assez compact, s'étendait depuis l'endroit où se dissocient l'ancien et le nouveau tracé jusque vers l'actuelle rue de la

Gare. Il était le seul à faire valoir cette qualité dans un vaste paysage parsemé de hameaux. Toujours sur la carte Siegfried, les interstices entre les différents groupements apparaissaient de grande taille. Ainsi au sud-est, Chez-le-Maître se présentait encore comme un petit hameau isolé. Entre ce dernier et Le Sentier, on ne trouvait à cette date que le cimetière et deux bâtiments, dont l'un allait être transformé en infirmerie quelques années plus tard, en 1899. A l'autre extrémité du site, au nord-est, le noyau de La Golisse comprenait les quelques fermes de l'un des anciens pôles. On pouvait observer sur la carte entre ce noyau et le centre du Sentier la première usine horlogère, celle du fameux LeCoultre, qu'accompagnaient quelques résidences et autres fermes. Se détachant ici de la Grande-Rue en partant vers le sud, la rue du quartier des Crêtets n'était encore qu'un cul-de-sac bordé de très rares habitations. Unique autre rue partant de l'axe principal, la route Neuve partait déjà du noyau du Sentier vers L'Orient en coupant à travers la plaine de l'Orbe, même si elle n'était alors bâtie que sur son extrémité nord-ouest.

C'est justement dans ce secteur, en aval de l'Hôtel de Ville, que prit ensuite naissance le quartier de la gare, après que Le Sentier eut été raccordé au réseau ferroviaire par la ligne privée Le Pont–Le Brassus, en 1899. Des immeubles locatifs et des dépôts construits au sud des rails vinrent rapidement compléter la petite gare. Mais ce n'est que vers la fin des années 1950 que le développement a été poursuivi dans la plaine. Laissés-pour-compte du tracé du chemin de fer, les villages du sud de la Vallée créèrent en 1920 la Société des Auto Transports de la vallée de Joux, destinée au transport de personnes entre Le Pont, L'Abbaye, L'Orient et Le Sentier. Créée pour sa part en 1898, la Société de développement fut à l'origine de l'organisation autonome du village. L'infirmerie ne suffisant plus aux besoins de la commune, un hôpital fut ouvert en 1934 à ses côtés.

Depuis la première moitié du 20^e siècle, Le Sentier est devenu le pôle principal des développements industriels de la Vallée. Ceux-ci forment aujourd'hui une agglomération presque continue regroupant les sites du Brassus, de L'Orient et du Sentier. C'est surtout après la Deuxième Guerre mondiale que des

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

maisons individuelles vinrent prolonger et doubler les premiers axes de développement. Un plan d'extension fut adopté et le flanc ensoleillé du coteau vit apparaître un nouveau secteur, dont le quartier du Jolimont. Ailleurs apparurent à partir des années 1960, alors que le nombre d'habitants atteignait son apogée, plusieurs lotissements. Ceux-ci s'étendirent surtout dans la plaine, le long des routes perpendiculaires à la Grande-Rue, telles la rue des Crêtets et la route Neuve, qui devient au sud la rue du Pont-Neuf et autour de laquelle s'est développé le quartier des Planches. A l'ouest de la gare se développa sur un plan de rues assez vaste le quartier résidentiel de Rivaboux. Plusieurs habitations collectives virent le jour à la périphérie de l'ancien noyau du Sentier. Ainsi furent construits dès les années 1960 de grands immeubles au sud-ouest du centre, qui n'eurent cependant jamais le même impact sur les anciens noyaux que celui acquis par les cinq immeubles accolés à la cellule agricole de Chez-le-Maître au cours de ces mêmes années. Ces derniers modifièrent en effet profondément le caractère du noyau autrefois agricole, tandis que les premiers ne forment jamais qu'un arrière-plan assez distant de l'ancien village-rue.

Le secteur compris entre le noyau agricole Chez-le-Maître et le centre du Sentier est resté longtemps libre, jusqu'à ce que de nombreuses constructions, aussi bien résidentielles qu'industrielles, les relient. Ce phénomène amorcé après la Deuxième Guerre mondiale put prendre tout son essor après la disparition, dans ce même secteur, du cimetière, au tournant des années 1940/1950. Il fut en outre favorisé par l'ensoleillement et l'accessibilité du coteau. Ces constructions forment aujourd'hui une deuxième couche située plus en hauteur.

En 1970, 77 % de la population active du Sentier travaillaient encore dans le secondaire. Or la grande crise qui sévissait dans le secteur horloger fut ici, comme partout ailleurs, fortement ressentie. Le nombre de chômeurs augmenta et la localité enregistra un fort déclin de sa population dans le dernier tiers du 20^e siècle. C'est pourtant l'industrie horlogère elle-même qui, en se concentrant de plus en plus sur les produits hauts et très hauts de gamme, permit au village de se reprendre. Le nombre de frontaliers

travaillant dans cette branche a même fortement augmenté depuis le milieu des années 1990. Le secteur secondaire, composé ici d'industries produisant des montres de luxe et à grande complication, fournissait encore en 2008 près de 73 % des emplois dans la commune et employait plus de 60 % de travailleurs étrangers, une proportion qui reste énorme, comparée au niveau national. C'est ainsi qu'une industrie au rayonnement international, hautement spécialisée et à la forte valeur ajoutée, côtoie une économie avant tout locale, qui elle profite d'un certain tourisme, en partie promu par l'ouverture en 1992 du grand centre sportif de la Vallée. Plus récemment, au tournant du 20^e au 21^e siècle, la commune du Chenit a construit un « village industriel » sis le long du canal de l'Orbe, entre Le Sentier et L'Orient, dans le but de soutenir l'emploi et la formation dans la région. La fraction du Sentier compte aujourd'hui environ 2000 habitants.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le Sentier est la localité principale de la commune du Chenit, qu'il forme avec les fractions du Brassus et de L'Orient ainsi qu'avec de nombreux hameaux parsemés sur le grand territoire de cette partie haute de la vallée de Joux. Le site s'étale sur une longueur exceptionnelle de plus de trois kilomètres au pied du versant de la Côte du Sentier (III), qui domine la plaine de l'Orbe (I), juste avant que la rivière ne se jette dans le lac de Joux. Le long noyau central, qui s'étend sur une terrasse exposée au sud-est, à quelques mètres au-dessus de la plaine, comprend les bâtiments publics et commerciaux qui longent l'axe principal appelé la Grande-Rue (1). Au-dessus de ce noyau et intrinsèquement liées à lui par des constructions plus récentes s'échelonnent sur le versant ensoleillé du Risoux s'alignent plusieurs résidences (2). En contrebas, déjà dans la plaine, se situe le quartier très hétérogène de la gare (4). Quittant le noyau vers le nord-est, la Grande-Rue rejoint un alignement lâche mais régulier de villas et de locatifs (3) avec, situé un peu en contrebas, le complexe des usines horlogères Jaeger-LeCoultre (0.1). Vient ensuite, jouxtant la tête du lac de Joux, le noyau égale-

ment ancien et d'origine rurale de La Golisse (6), où ressort une suite de résidences du début du 20^e siècle (6.1). A la hauteur de l'usine, une rue résidentielle essentiellement construite dans la seconde moitié du 20^e siècle, la rue des Crêtets, s'échappe vers le sud dans la plaine (7).

Prolongeant l'agglomération vers le sud-ouest, en direction du Brassus (0.0.22), des constructions résidentielles (5) et des espaces restés libres s'étalent le long de la rue de transit, la Grande-Rue, qui dans ce secteur devient la rue Georges-Henri Piguet, puis la rue des Ecoles. Elle fait se rejoindre un deuxième grand complexe d'usines (0.2), un petit lotissement planifié (0.3) et le complexe scolaire destiné à accueillir les élèves de toute la Vallée (X), avant de finalement traverser l'ancien noyau de Chez-le-Maître (8). Ce grand axe traverse le site sur presque toute sa longueur et relie la quasi-totalité des périmètres à sauvegarder. C'est un égrènement espacé mais régulier d'alignements bordant l'espace-rue qui caractérise Le Sentier, dont le nom paraît par conséquent bien choisi. Cette implantation linéaire donne au plan du site une symétrie remarquable, avec deux noyaux compacts d'origine rurale à chaque extrémité, La Golisse au nord-est et Chez-le-Maître au sud-ouest, chacun adjoint d'un complexe industriel, puis d'alignements résidentiels débouchant sur le noyau central, long et rectiligne lui aussi.

L'ancien noyau

Le cœur de l'agglomération du Sentier (1) se présente sous la forme d'un village-rue, où l'axe principal, la Grande-Rue, est bordé sur ses deux côtés d'un alignement de bâtiments du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle, presque tous orientés gouttereaux sur rue. Il s'agit d'habitations et de bâtiments publics d'allure urbaine, présentant néanmoins des accents paysans dans les parties les plus anciennes. La prédominance de l'enduit sombre, que viennent appuyer ici et là bandeaux, encadrements et modénatures ou volets colorés, contribue à dégager l'impression d'une certaine austérité propre aux contrées montagnardes. L'ensemble du noyau peut être divisé en trois parties, qu'unifient malgré tout, toujours à quelques exceptions près, une orientation commune, des dimensions semblables et par conséquent une forte

cohérence de l'espace-rue, à savoir : le tissu le plus ancien, au nord-est, en direction de La Golisse, le centre administratif et commercial du Sentier, direction sud-ouest, et enfin, toujours plus au sud, les divers alignements mêlant habitations, locatifs et commerces, le long de la Grande-Rue et sur le secteur beaucoup plus court de la route Neuve.

La partie la plus ancienne se trouve à l'endroit où l'ancien tracé de la Grande-Rue dévie de l'actuel, grim pant un monticule avant de retrouver la nouvelle chaussée quelques 200 mètres plus loin, créant ainsi un îlot bâti. L'impression y est avant tout rurale, avec un alignement dense de fermes longues et trapues de deux, voire de trois niveaux et de leurs anciennes annexes (1.0.2). Toutes sont placées gouttereaux sur rue, tout près de la chaussée. Alors qu'elles bordent les deux côtés de l'ancienne route, l'actuel accès au noyau par la nouvelle route de transit n'est lui bordé que sur un côté, à l'amont, où un mur de soutènement participe à la définition de l'espace. Le côté aval en revanche est gardé par une bâtisse classiciste cubique de trois niveaux à toit plat (1.0.5). Plus au sud, cet alignement se fait plus prestigieux, avec une série de bâtiments publics élégants présentant des façades symétriques agrémentées de volets colorés ne trahissant en rien leur origine rurale. On trouve parmi eux la cure de 1777 et l'école de 1871, chacune flanquée d'un escalier à double volée, l'école en retrait derrière son préau, la cure située au débouché de l'ancien tracé, tout comme d'ailleurs la maison de la paroisse, de style et de gabarit similaires. Elles font face à l'église (1.0.1), élégante bâtisse néoroman isolée sur une terrasse arborisée dominant la plaine, dont la façade latérale est structurée par des contreforts, puis par le portail latéral donnant sur le transept non saillant. Le clocher frontal de forme élancée est visible depuis de nombreux endroits dans le site. Ce n'est que derrière le chevet que commence l'alignement bordant le côté aval de la rue et que suit la partie centrale et la plus urbaine du noyau. Des bâtiments sobres et austères de trois niveaux y abritent des magasins aux rez-de-chaussée, qui sont précédés de larges bandes de trottoirs désormais réservées au stationnement. Placés eux aussi gouttereaux sur rue et sur un même alignement, ils définissent clairement le petit centre commercial et

administratif de la commune. L'élément marquant de ce secteur se trouve à son extrémité occidentale, au carrefour de la Grande-Rue et de la route Neuve. Il s'agit de l'Hôtel de Ville de 1958 (1.0.3), très grande bâtisse néoclassiciste de trois niveaux à la façade en pierre de taille au rythme irrégulier, pourvue de larges bandes de fenêtres. Il témoigne par ses dimensions considérables des ambitions – et des espoirs – nourris par la commune au milieu du 20^e siècle. Il abrite aujourd'hui non seulement l'Administration communale, mais aussi un hôtel-café.

Le carrefour est gardé par la façade pignon d'une habitation qui clôt la perspective depuis le nord-est. Elle marque aussi le début des alignements qui prolongent le noyau en se rapprochant davantage de la chaussée, la serrant de très près. Ces sobres bâtiments datant d'à partir du dernier quart du 19^e siècle se développent vers l'ouest de manière régulière et quasiment contiguë, sous la forme d'un bâti plus mixte, où domine toujours l'orientation gouttereau sur rue et une élévation de deux niveaux surplombant les nombreux magasins et ateliers aménagés aux rez-de-chaussée. Vers la sortie du noyau, les bâtiments, un peu plus récents et destinés avant tout au locatif, sont eux de trois niveaux. De légers décalages élargissent puis resserrent l'espace-rue ; quelques pignons et frontispices animent et structurent les rangées. A l'arrière, côté amont, se trouve une deuxième couche imbriquée, où se tiennent des ateliers et le cinéma. Les petits espaces existant entre les maisons permettent des échappées sur les strates plus récentes qui doublent cet alignement à flanc de coteau.

La route Neuve est la seule qui parte de la Grande-Rue en descendant vers la gare. Bien que beaucoup moins longue, elle offre les caractéristiques principales du noyau, avec ses magasins aux rez-de-chaussée de hauts bâtiments dont les étages sont dévolus au locatif ; on y trouve même une maison qui par ses formes Heimatstil apporte son accent vernaculaire. Dominées par l'arrière des maisons de la Grande-Rue, dont les rénovations sont par ailleurs peu réussies (0.0.5), des maisons plus récentes ont été construites sur la partie arrière de la rangée orientale de la route Neuve.

Les tissus bâtis au-dessus et au-dessous du noyau

Le quartier de Jolimont (2) s'étend à flanc de coteau, sur l'arrière-fond de la forêt. Il est organisé le long d'une rue de distribution interne, parallèle à la rue centrale principale du site, la Grande-Rue, et surélevée d'une quinzaine de mètres par rapport à celle-ci. Il est composé de pavillons de deux à trois niveaux, se succédant à un rythme régulier, à courte distance les uns des autres. Implanté selon un plan de quartier datant de l'Après-guerre, il a conservé son caractère homogène, un grand nombre de pavillons d'origine ayant subsisté bien que l'essor de ce lotissement ait perduré jusqu'à la fin du 20^e siècle. L'orientation est systématiquement pignon sur l'aval, permettant ainsi de profiter de la vue, ce qui anime considérablement le front général de la rue. Quelques boiseries égayent les façades enduites. Son implantation à flanc de coteau ainsi que sa longueur considérable font de ce lotissement un élément très important de la silhouette du site.

Vers le sud-ouest, le coteau est désormais largement couvert de chalets et d'habitations individuelles espacées (5). Un quartier au caractère lâche s'organise le long du chemin des Cytises, qui commence juste au-dessous du quartier de Jolimont et continue vers l'ouest en descendant sans cesse, avant de doubler l'axe principal, ici appelé la rue G.-H. Piguet, en direction de l'hôpital et des écoles de Chez-le-Maître. Disposées à intervalles réguliers en amont et en aval de la rue, les habitations sont toutes orientées plein sud. Les bâtiments surplombant le noyau sont en relation spatiale assez étroite avec ceux de ce dernier. Un cadre verdoyant participe à l'impression de grande cohérence que dégagent toutes ces constructions, ce malgré un éventail de styles assez large. Elles sont en fait toutes représentatives du développement d'un quartier résidentiel aisé au cours des différentes époques du 20^e siècle, constitué de villas de style Cottage ou Chalet Suisse, ou adoptant les formes géométriques des années 1970, couvertes de revêtements en bois ou en Eternit. A l'extrême sud-ouest du quartier, trois hauts locatifs de trois niveaux identiques, aux forts accents Chalet Suisse (5.0.1), pignons sur rue, reliés par des garages et accompagnés de chalets plus petits, donnent sa touche finale

au quartier, avant que la poche verte où se trouve l'hôpital (X) n'interrompe cette suite de quartiers résidentiels.

Au sud du noyau central du Sentier, en aval du tronçon de la Grande-Rue initié à son intersection avec la route Neuve, un petit quartier hétérogène (4) s'étalant des deux côtés des rails et autour de la gare (4.0.2) se situe sur le terrain plat au pied du coteau. Il se caractérise surtout par de vastes espaces destinés à la voirie, bordés de chaque côté de bâtiments à vocations diverses. Il s'agit notamment d'habitations datant des décennies ayant suivi l'inauguration de la gare, dont certaines présentent des accents Heimatstil. Un magasin à toit plat occupe le centre du quartier, juste à la transition avec le petit parc communal (II). A l'ouest, une usine aménagée dans une habitation de 1905 à la toiture brisée par des pignons a été complétée par un bâtiment de style moderne à toit plat, qui depuis 2007 abrite la fabrication des montres Bulgari. Au-delà des installations ferroviaires, une aire de stationnement est bordée de hangars et de petites habitations. C'est surtout dans le voisinage direct de la gare, au nord cette fois de ces mêmes installations, que se trouvent les habitations les plus anciennes (4.1). Ici s'alignent trois locatifs de trois étages du début du 20^e siècle ainsi qu'un locatif à étage mansardé couvert de toits à demi-croupes avec lucarnes orienté pignon sur rue. De petits jardins clôturés longés par une rangée d'arbres les précèdent. Ces locatifs font face au buffet de la gare, long bâtiment bipartite de 1874, de deux niveaux et gouttereau sur rue. Disposés de la sorte, les locatifs et le buffet définissent un court tronçon de la rue de la Gare. Cette situation en contrebas du noyau fait que c'est depuis la gare que les strates superposées du Sentier ressortent avec le plus d'évidence, tandis que la caractéristique de village-rue organisé en longueur se révèle ici beaucoup moins prédominante qu'elle ne l'est dans les autres parties du site. Or cela ne fait aucun doute : on est ici dans le centre de la localité, voire de toute la Vallée.

Quartiers marqués par le développement industriel au nord-est du noyau central

Quittant le noyau central vers le nord-est, en direction du complexe Jaeger-LeCoultre et de La Golisse, la Grande-Rue continue sur sa terrasse à flanc de coteau, traversant un alignement lâche de locatifs et de villas (3). Ces derniers accompagnent la route à intervalles irréguliers, surtout du côté amont, laissant parfois les prés descendre jusqu'à la chaussée. De deux à trois niveaux sous toits à croupes, pignons sur rue, ces habitations se trouvent dans des jardins clôturés. Leur construction remonte au premier tiers du 20^e siècle, époque durant laquelle elles ont partiellement remplacé des bâtiments plus anciens. Leur caractère cosu, voire monumental, témoigne de l'aisance de leurs propriétaires ; leur toiture en est parfois d'autant plus compliquée. Des locatifs de deux et trois niveaux, datant de la fin du 19^e au début du 20^e siècle, assez hauts, d'allure élancée et disposés pour la plupart gouttereaux sur rue, se sont mêlés aux villas à peu près à la même époque. Au pied du coteau où s'éparpillent les villas, cette fois en aval de la Grande-Rue, le tissu se densifie quelque peu. Il est ici constitué de quelques constructions plus récentes (3.0.2) et d'annexes situées tout près de la ligne ferroviaire, cachée par un talus. A l'extrémité orientale de l'alignement, une ancienne ferme de 1862 abrite des ateliers. Elle fait face à la grande usine horlogère.

Les usines Jaeger-LeCoultre (0.1) dominent l'entrée orientale du Sentier le long de la route cantonale. Très compact, le complexe s'articule en grands volumes qui le rendent d'autant plus imposant dans le paysage resté largement verdoyant de cette partie du site où les constructions sont par ailleurs de taille beaucoup plus modeste. Il est composé de plusieurs bâtiments construits tout au long du 20^e siècle, où ressort avec netteté la grande et blanche maison de 1912. Cette bâtisse de cinq niveaux aux accents Heimatstil prononcés est couverte d'un toit à la Mansart et pourvue d'un frontispice surmonté d'un dôme. Ce n'est qu'en s'approchant davantage que l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une annexe reliée à l'usine d'origine, qui longe la rue de son gouttereau. Ses trois niveaux régulièrement percés de fenêtres aux encadrements en pierre calcaire sont couronnés d'un haut pignon

en berceau rectangulaire qui n'est pas sans rappeler certaines habitations rurales. Les bâtiments sont ajourés de longues bandes de fenêtres vers le sud, permettant à la lumière de pénétrer dans les ateliers. Construite en 2008, une vaste halle de trois niveaux occupe tout le côté nord-est du carré, à laquelle viennent s'adjoindre de nouvelles constructions en cours de réalisation, la prolongeant encore davantage. Placée un peu à l'écart dans le paysage, à l'est du complexe horloger, on trouve également la fabrique de l'ancienne manufacture de rasoirs, véritable lieu de naissance de l'entreprise (0.0.8). Il s'agit d'un joli bâtiment de trois niveaux datant de 1890 qui oriente aussi sa longue façade vers le midi. Derrière le complexe, de l'autre côté des rails traversés par un passage à niveau, s'étend le grand parking, en partie couvert, attenant à l'usine (0.0.7), rendant un peu moins nette la transition visuelle entre la fabrique et le paysage.

Juste après ce passage à niveau, au bord de la plaine de l'Orbe, deux immeubles de trois et quatre étages initient un quartier résidentiel qui s'est développé de façon orthogonale par rapport à la ligne générale du site (7), le long de la rue des Crêtets, perpendiculaire à la Grande-Rue. C'est surtout le premier immeuble situé à l'ouest de cet axe (7.0.1) qui, de par sa position oblique, fait figure de charnière entre l'orientation nord-est/sud-ouest qui prédomine dans le site, d'une part, et cette petite extension qui s'échappe vers le sud-est, d'autre part. Il représente l'amorce d'un locatif ouvrier, auquel se substitua finalement le développement d'un quartier résidentiel bourgeois. En effet, sur une butte qui les élève un peu au-dessus du niveau de la plaine, des habitations individuelles datant essentiellement des années 1950 et 1960, généralement de deux niveaux, espacées et entourées de jardins, bordent les deux côtés de la rue qui forme une légère courbe. S'y intègrent néanmoins deux locatifs de 1874, gouttereaux sur rue, tandis que les maisons voisines orientent leurs pignons sur la rue, cette alternance d'une disposition à l'autre caractérisant le quartier tout entier. Malgré l'espacement des constructions, leur disposition sur une ligne parallèle, de chaque côté de la chaussée, participe à l'impression de grande cohérence du tissu, encore renforcée par le cadre verdoyant.

L'ancien noyau de La Golisse

A la brèche qui s'ouvre vers la partie arrière de la Vallée, vers Le Solliat, au pied de la colline qui prolonge la Côte du Sentier vers le nord-est, se tient l'ancien noyau agricole de La Golisse (6). Il est constitué d'un tissu assez lâche et à caractère désordonné situé à l'extérieur de la courbe vigoureuse que décrit la Grande-Rue, qui prend logiquement ici le nom de rue de la Golisse. Le même nom est porté par la rue principale du lieu-dit, qui quitte la route de transit au beau milieu de la courbe et s'échappe vers l'est. Y sont rassemblées des fermes, pour certaines toujours en activité, des habitations de la seconde moitié du 19^e et du début du 20^e siècle abritant des magasins aux rez-de-chaussée, un café et la petite halte du chemin de fer (6.0.2). Les qualités spatiales du quartier sont les plus remarquables à l'occasion d'un étroit resserrement de la rue principale entre une ferme de 1876, où se trouvait également la forge, et une fontaine couverte datée 1861. Après, l'espace rue s'ouvre de nouveau sur le grand parvis d'une ferme de deux niveaux et un locatif de trois niveaux à la façade régulière marquée par des encadrements clairs. Puis, les rails de la ligne ferroviaire (6.0.1) coupent le quartier en deux, avant que la rue principale ne descende vers le bord du lac, dans sa partie septentrionale appelée l'Arcadie (6.1). Plus récent, car datant du premier quart du 20^e siècle, ce secteur résidentiel se compose d'un alignement unilatéral régulier de hauts locatifs comportant deux étages de logements, auxquels s'ajoute un étage mansardé sous un toit à demi-croupe. L'alignement prend comme un double élan, avec une première rangée commençant juste après le passage à niveau, qui s'interrompt ensuite pour recommencer un peu plus en retrait. Les jardins sont entourés de murets ou de clôtures pour certains. D'allure élancée, ils orientent leurs avant-toits ou pignons sur la rue. Leurs façades sont enduites et marquées par des bandeaux. Tous sont de gabarit et de formes semblables, les deux derniers bâtiments, flanqués d'une tour d'escalier au nord, sont même identiques. Face à eux s'ouvre la perspective sur le lac et son bord arborisé (VII).

Chez-le-Maître

A l'extrémité opposée du site, au sud-ouest donc, près de la frontière de la fraction du Brassus et dans un paysage qui s'ouvre légèrement en direction du midi, se situe l'ancien noyau agricole de Chez-le-Maître (8). Il se caractérise toujours par ses fermes, avec leurs vergers entourés de murs et agrémentés de fontaines. De deux ou trois niveaux, elles datent du 18^e et du milieu du 19^e siècle, époque où le noyau fut reconstruit suite à un incendie. Ce sont des fermes tripartites concentrées au plan tantôt transversal, tantôt longitudinal, orientées faite parallèle à la rue. Elles présentent des détails architecturaux soignés, tels que l'encadrement des fenêtres en calcaire ou le bardage de bois peint. L'élévation des gouttereaux permet de montrer l'habituelle fenêtre d'habitation sur la cochère de grange, conférant ainsi aux façades un développement vertical important et caractéristique des tripartites combières. Un petit locatif de la fin du 19^e siècle a également trouvé place dans ce groupement rural. Les bâtiments bordent la chaussée de près, les trottoirs sont étroits, des murets de soutènement organisant parfois la transition avec la rue. Située plus haut, une grande ferme concentrée de deux étages crée une deuxième couche au nord et l'amorce d'un réseau routier paysan. Au sud de la rue en revanche, les espaces intermédiaires se font plus grands, permettant des échappées vers la plaine. Une grande habitation reléguée derrière son jardin crée un léger décalage dans l'alignement. On remarque néanmoins dans ce noyau au caractère toujours villageois les signes indiscutables d'une urbanisation, notamment avec les longs immeubles de trois étages de logements à balcons construits dans les années 1960. Couverts de toits à croupe plats, ils sont reliés par des garages (8.0.1). Devant eux, la route de transit s'élargit en une place latérale, avec un pavillon commercial, qui semble évoquer la tentative de définir un nouveau centre.

L'industrialisation horlogère a aussi donné naissance à un ensemble d'usines le long de la route de transit reliant Chez-le-Maître au noyau central du Sentier, avec le complexe, toujours en extension lui-aussi, de deux fabriques (0.2) situées au bord de la route, toutes deux composées de plusieurs parties. Elles

entourent une grande place goudronnée et un parking attenant situés en contrebas, au bord de la plaine, où sont également rassemblées de nombreuses annexes plus petites. La fabrique de mouvements Frédéric Piguet est un bâtiment quadripartite qui longe la rue et dont les parties, certes contiguës mais bien différenciées sur le plan architectural, datent respectivement de 1924, 1930, 1948 et 1968/1972 (0.2.1). La rangée est haute de trois ou quatre étages et couverte d'une intéressante suite de toits plats et de toits à croupes de hauteurs et de pentes diverses. Fondée en 1944, l'usine de pare-chocs KIF fut agrandie à deux reprises, dans les années 1960 puis dans les années 1990. Elle se présente sous la forme d'un long bâtiment de trois niveaux couvert d'un toit à croupes plat, dont la façade gouttereau est structurée de bandes verticales. Juste à côté d'elle, faisant le lien entre l'usine et l'Ecole Technique de la Vallée de Joux, suivent cinq maisons jumelles couvertes d'un toit à deux pans (0.3). Datant du début des années 1960, elles sont placées de manière oblique par rapport à la rue, chacune créant ainsi devant elle un petit espace bien défini. Situées au bord de la terrasse qu'occupe la rue principale, sur son côté aval, elles sont de un étage côté rue, de deux côté val et disposent de combles aménagés. Leurs pignons sont latéraux, permettant au côté le plus long de s'orienter vers le soleil. En raison du tracé légèrement courbe de l'axe principal, leurs façades pignons regardent droit vers les écoles voisines, à l'ouest. Elles sont entourées de jardins clôturés.

Les principaux environnements

La plaine de l'Orbe forme tout l'avant-plan de l'ensemble des périmètres énumérés ci-dessus. Des bandes de forêt la traversent, créant des limites naturelles au champ visuel ainsi qu'une multitude de perspectives, où le paysage se cache, puis réapparaît tour à tour. La rivière (0.0.2), qui s'écoule toujours à distance, reste par conséquent sans incidence notable sur la perception des parties importantes du site. De la côte du Sentier, qui délimite tout le village-rue sur sa partie nord-ouest, certaines parties situées juste en-dessous de la forêt sont toujours considérées comme des espaces verts, ce malgré les constructions qui y ont été effectuées (III). Des prés en

Le Sentier

Commune du Chenit, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

penne assez raide forment l'arrière-plan du développement en direction de La Golisse. Au nord-est du site, c'est la forêt qui délimite la plaine et la sépare du bord du lac et de ses roselières (VII). Au sud surtout, la plaine a largement été gagnée par les constructions, bien que celles-ci aient jusqu'alors gardé une certaine distance par rapport au tissu historique, à l'exception de l'axe reliant la gare à L'Orient, où les frontières entre les deux fractions, celles du Sentier et de L'Orient, ont tendance à s'estomper. Entre un quartier résidentiel (VIII) et les constructions hétérogènes croisées en se rendant à L'Orient (IX) se trouve l'église catholique Sainte-Marie-Madeleine (0.0.14), dont l'énorme toit à deux pentes évoque celui d'une station téléphérique. Elle abrite également un abri de la protection civile. Sur la frange sud-ouest du noyau central, deux tours-immeubles couvertes d'un toit en papillon orientent leurs façades bariolées, un rien criardes, dans l'axe de la Grande-Rue (0.0.12). Elles dominent le grand giratoire situé à l'ouest du noyau central, d'où s'échappe la route menant à L'Orient, bordée d'autres grands immeubles, mais surtout la route menant au vaste centre sportif, qui avec ses trois grandes halles (0.0.13) happe littéralement le regard. En fait, le haut toit de sa halle principale est désormais visible dans tout le site, ou presque. Une mince bande de prés (IV) occupant le pied du coteau assure une transition entre ces grands volumes et le noyau du village-rue. C'est ici, au-dessous de la Grande-Rue, qu'une usine de 1919 a été aménagée en centre culturel (0.0.11). Tout près s'élève une butte sur laquelle trône une ferme telle qu'on en rencontre souvent dans la Vallée ; derrière se cache le moulin avec la scierie, sans relation notable avec le site.

Au nord de Chez-le-Maître, au-dessus des fabriques et des quatre habitations jumelles en oblique, un escarpement de prés à la pente assez prononcée et épargné par les constructions résidentielles fait figure de hiatus vert (X). Entrecoupé d'un bosquet, il accueille plusieurs bâtiments publics, dont l'hôpital (0.0.19), grande bâtisse sombre de quatre niveaux avec des balcons englobant toute la longueur de la façade, ainsi qu'un grand espace scolaire, où ressort l'ancien collège industriel de 1893–94 (0.0.16), haut de trois niveaux avec un fronton. On lui a ajouté des

annexes de trois niveaux reliées par un passage au milieu du 20^e siècle ainsi qu'une grande salle. Le tout encercle un vaste préau (0.0.17). De l'autre côté de la rue, l'Ecole Technique de la Vallée de Joux (0.0.18) s'élève sur quatre niveaux sous un immense toit à la Mansart, qui n'est pas sans rappeler celui, plus récent, qui coiffe l'usine LeCoultré. On trouve ainsi aux deux extrémités du village-rue que forme Le Sentier une bâtisse monumentale, dont la forme provient sans doute d'une même inspiration. Aussi blanches l'une que l'autre, elles sont également toutes les deux liées à l'industrie horlogère, qui était et qui reste un facteur déterminant pour le développement du site.

Qualification

Appréciation du village urbanisé dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation certaines d'un village urbanisé présentant une silhouette s'étendant jusqu'aux côtes escarpées qui dominent la plaine où coule l'Orbe, avec un tissu s'étirant sur une longueur remarquable, jusqu'à ce qu'il épouse la tête du lac de Joux ; ce malgré le caractère largement construit de la plaine altérant la frange inférieure des tissus historiques, tout en créant de belles échappées et d'agréables perspectives sur le bâti.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Qualités spatiales remarquables, tout particulièrement le long de l'ancienne rue centrale préindustrielle, la Grande-Rue, et sur la place principale regroupant sur un alignement très clair la totalité des édifices publics du site. Qualités largement confirmées par de nombreuses perspectives à travers les différentes couches du bâti, du pied du coteau vers le haut et le long de l'axe principal légèrement sinueux, qui donnent une impression de densité, ainsi que par le fort contraste existant entre les quartiers résidentiels aux longs alignements réguliers et les complexes d'usines repliés sur eux-mêmes.



Qualités historico-architecturales remarquables tenant aussi bien à un important patrimoine monumental et rural préindustriel qu'à des exemples importants de l'architecture industrielle caractéristique du 19^e siècle, dont témoignent les usines horlogères, pour certaines toujours en expansion. Exemple d'un village agricole urbanisé réunissant des bâtiments individuels de valeur datant de différentes époques, tels que l'église néoromane, la cure, la Grande Maison LeCoultre, et les écoles qui sont étroitement liées au développement industriel, jusqu'à l'Hôtel de Ville de 1958, si particulier.

2^e version 04.2011/don

Photos numériques : 2011
Oliver Trüssel

Coordonnées de l'Index des localités
507.444/162.478

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse